



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 19 juin 1997 — N° 121

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

19 juin 1997

19 juin 1997

Le jeudi 19 juin 1997

N° 121

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 226 Loi concernant la Ville de Varennes — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1997, sous réserve de l'application de l'article 22 du Règlement.

(Dépôt n° 1063-970619)

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant la Ville de Varennes.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 226 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

19 juin 1997

Dépôt de documents

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, dépose:

Le rapport annuel de la Commission municipale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1064-970619)

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, dépose:

Le rapport d'activités résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements du ministère du Revenu, accompagné de l'avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 1065-970619)

Le bilan, au 31 mars 1997, du plan d'action de lutte contre l'évasion fiscale du ministère du Revenu.

(Dépôt n° 1066-970619)

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail concernant l'application de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* et de la *Loi visant à favoriser le civisme*, pour l'année 1996.

(Dépôt n° 1067-970619)

M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Rioux, ministre du Travail, dépose:

Le rapport annuel, accompagné d'une annexe statistique, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996.

19 juin 1997

(Dépôt n° 1068-970619)

M. le Président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 12 juin 1997:

- Décision 851 concernant le Règlement concernant les virements de crédits des programmes 1 et 3 au programme 2 du budget de l'exercice financier 1996-1997;
- Décision 854 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'achat et le louage de biens et le louage de services;
- Décision 855 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les emplois ou fonctions d'un caractère occasionnel et leurs titulaires à l'Assemblée nationale;
- Décision 856 concernant le Règlement concernant les mesures temporaires d'indemnisation des départs et les mesures compensatoires applicables à certains employés occasionnels des restaurants.

(Dépôt n° 1069-970619)

Dépôt de rapports de commissions

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 18 juin 1997, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

n° 244 Loi concernant la Ville de Lac-Mégantic – Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 1070-970619)

Le rapport est adopté.

n° 257 Loi concernant la Ville de Repentigny – Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 1071-970619)

Le rapport est adopté.

19 juin 1997

Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose:

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, les 13, 16 et 18 juin 1997, a étudié en détail le projet de loi:

n° 109 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1072-970619)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62, 63 et 64 du Règlement, M. Gaulin (Taschereau) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 75 citoyens et citoyennes du comté de Taschereau, concernant la création d'une banque nationale des pétitions.

(Dépôt n° 1073-970619)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 24 travailleurs temporaires du CTQ de Montréal-Nord, concernant la tenue d'un concours de recrutement au ministère de la Sécurité du revenu.

(Dépôt n° 1074-970619)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Blais (Masson) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1113 pétitionnaires, dont 1013 citoyens et citoyennes du comté de Joliette et 100 du comté de L'Assomption, concernant le maintien du choix entre la maternelle à temps plein et celle à mi-temps.

(Dépôt n° 1075-970619)

19 juin 1997

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Un tableau, en date du 27 mai 1997, indiquant le nombre d'usagers en attente de chirurgie à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

(Dépôt n° 1076-970619)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) dépose:

Un tableau illustrant le régime d'assurance disponible pour les retraités à la SSQ, Mutuelle d'assurance-groupe.

(Dépôt n° 1077-970619)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Vallières (Richmond) dépose:

Un échange de correspondance, en date des 5 et 11 juin 1997, entre M. Guy Chevrette, ministre responsable du Développement des régions, et Mme Louise Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, concernant la Politique active sur le marché du travail (PAMT).

(Dépôt n° 1078-970619)

Motions sans préavis

M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, conjointement avec M. Farrah, whip en chef de l'opposition officielle, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite de certains employés de l'Assemblée nationale, en particulier, celui de deux personnes qui ont été au service des députés depuis près de trente ans, soit mesdames Rosanne Dumont et Marcelle Coulombe.

19 juin 1997

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Johnson, chef de l'opposition officielle, propose:

QUE cette Assemblée félicite madame Katia Gagnon pour son accession à la présidence de la Tribune de la presse, où elle devient la première femme élue à cette fonction.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

—la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 253, Loi concernant l'Association de villégiature du Mont Sainte-Anne.

19 juin 1997

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 114, Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 114 est adopté.

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 136, Loi modifiant la Loi sur l'organisation policière et la Loi de police en matière de déontologie policière, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 136 est adopté.

Adoption du principe

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 151, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 151 est adopté.

Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, fait motion pour que le projet de loi n° 151 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

Cette motion est adoptée à la majorité des voix.

Projets de loi d'intérêt privé

19 juin 1997

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 237 et 268 du Règlement, Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, au nom de M. Saint-André (L'Assomption), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 257, Loi concernant la Ville de Repentigny, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 257 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, au nom de M. Saint-André (L'Assomption), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 257, Loi concernant la Ville de Repentigny, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 257 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Mulcair (Chomedey), au nom de Mme Bélanger (Mégantic-Compton), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 244, Loi concernant la Ville de Lac-Mégantic, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 244 est adopté.

19 juin 1997

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement et à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Mulcair (Chomedey), au nom de Mme Bélanger (Mégantic-Compton), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 244, Loi concernant la Ville de Lac-Mégantic, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 244 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, propose que le projet de loi n° 144, Loi sur les prestations familiales, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 144 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, la séance se poursuit au-delà de 13 heures.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 145, Loi de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

19 juin 1997

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, propose que le projet de loi n° 145, Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 145 est adopté à la majorité des voix.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi n° 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

19 juin 1997

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 152 en annexe)

Pour: **100** Contre: **0** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 109 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, dépose:

Un relevé de la situation de la liste d'attente en chirurgie à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal entre le 15 novembre 1994 et le 27 mai 1997.

(Dépôt n° 1079-970619)

À 14 h 28, sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 21 octobre 1997, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 19 juin 1997, à 16 h 05, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence du Président de l'Assemblée nationale, de M. Paquin (Saint-Jean), le représentant du premier ministre, de M. Kelley (Jacques-Cartier), le représentant du chef de l'opposition officielle, et de M. Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale et M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants:

n° 55 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports et le Code de la sécurité routière;

n° 63 Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal;

19 juin 1997

- n° 65Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code;
- n° 89Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative;
- n° 92Loi sur la Commission de développement de la métropole;
- n° 96Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant la durée de la semaine normale de travail;
- n° 107Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports;
- n° 109Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives;
- n° 114Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies;
- n° 122Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives;
- n° 123Loi modifiant diverses dispositions législatives des régimes de retraite des secteurs public et parapublic;
- n° 125Loi modifiant diverses lois dans le but de prévenir la criminalité et d'assurer la sécurité publique;
- n° 136Loi modifiant la Loi sur l'organisation policière et la Loi de police en matière de déontologie policière;
- n° 137Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- n° 138Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement;
- n° 141Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique;
- n° 143Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

- n° 144Loi sur les prestations familiales;

19 juin 1997

- n° 145 Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance;
- n° 148 Loi modifiant la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport;
- n° 152 Loi concernant la reconstruction et le réaménagement de territoires affectés par les pluies diluviennes survenues les 19 et 20 juillet 1996 dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean;
- n° 194 Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales (*titre modifié*);
- n° 196 Loi modifiant la Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.);
- n° 202 Loi concernant la Ville de Victoriaville;
- n° 203 Loi concernant Fiducie canadienne-italienne;
- n° 207 Loi concernant la Municipalité d'Hébertville;
- n° 210 Loi concernant la Ville d'Anjou;
- n° 216 Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal;
- n° 225 Loi concernant la Ville d'Otterburn Park;
- n° 232 Loi concernant la Ville de Trois-Rivières;
- n° 239 Loi concernant la Ville de Gatineau;
- n° 242 Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre;
- n° 244 Loi concernant la Ville de Lac-Mégantic;
- n° 245 Loi concernant la Municipalité de Pintendre;
- n° 251 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal;

19 juin 1997

n° 252Loi concernant la Ville de Beauceville;

n° 254Loi concernant Trust Bonaventure inc.;

n° 257Loi concernant la Ville de Repentigny.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

19 juin 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation, proposant l'adoption du projet de loi n° 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives:

(Vote n° 152)

POUR - 100

Barbeau	Boulerice	Gautrin	Maciocia
Baril	Bourbeau	Gauvin	MacMillan
(Arthabaska)	Brien	Gendron	Malavoy
Baril	Brouillet	Houda-Pepin	Marois
(Berthier)	Campeau	Johnson	Marsan
Beaudet	Caron	Jolivet	Ménard
Beaudoin	Charest	Julien	Middlemiss
Beaulne	Cherry	Jutras	Morin
Bégin	Chevrette	Kelley	(Dubuc)
Bélanger	Ciaccia	Kieffer	Mulcair
(Anjou)	Cliche	Lachance	Ouimet
Bélanger	Copeman	Landry	Papineau
(Mégantic-Compton)	Côté	(Bonaventure)	Paquin
Benoît	Cusano	Landry	Paradis
Bertrand	Delisle	(Verchères)	Paré
(Charlevoix)	Désilets	Laporte	Parent
Bertrand	Dion	Laprise	Payne
(Portneuf)	Dionne-Marsolais	Laurin	Pelletier
Bissonnet	Dumont	Leblanc	Perreault
Blackburn	Facal	Leduc	Pinard
Blais	Farrah	Lefebvre	Poulin
Boisclair	Fournier	Léger	Rioux
Bordeleau	Gagnon	Lelièvre	Rivard
Bouchard	Gagnon-Tremblay	Léonard	Robert
Boucher	Gaulin	Létourneau	Rochon

19 juin 1997

Saint-André
Simard
(*La Prairie*)

Simard
(*Richelieu*)
Sirros

Trudel
Vaive
Vallières

Vermette
Williams

CONTRE - 0

ABSTENTION - 0